



---

# Rapport d'engagement 2020

---

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

# Rencontre avec les émetteurs : un moyen d'affiner l'analyse ISR

## Activité sur la période

Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, l'équipe de recherche ISR de Meeschaert AM a participé à près de 70 rencontres avec des dirigeants et responsables du développement durable d'entreprises. Ces dialogues ont permis d'échanger sur l'engagement social et environnemental de leur société, de leur poser des questions sur l'organisation de la gouvernance, ou bien d'éclaircir leur position suite à une controverse identifiée. Meeschaert AM a rencontré à la fois des sociétés du Stoxx600, des entreprises de petite et moyenne capitalisation, ainsi que des émetteurs obligataires.

Voici la liste des émetteurs rencontrés sur la période :

- 2CRSI
- Albioma
- Alchimie
- ALD
- Alfen
- Applus
- Arcelor Mittal
- Arcure
- Arkema
- Ateme
- Atos
- Aurea
- Banco Bilbao Vizcaya Argentaria
- Bilendi
- Casino
- Cegedim
- Chargeurs
- Claranova
- Crédit Agricole
- Ecoslops
- Ecomiam
- Edenred
- EDP – Energias de Portugal
- Electricité de France
- Enel
- Engie
- Esker
- Eurofins Scientific
- Evonik
- GTT
- Hapag Lloyd
- Hoffmann Green Cement Technologies
- Iberdrola
- ID Logistic
- Interparfums
- Intesa San Paolo
- Kaufman & broad
- Kering
- Korian
- Mc Phy
- Metabolic Explorer
- Mithra
- Neoen
- Novozymes
- OMV
- Orange
- Orpea
- Paprec
- Paulic Meunerie
- Plastic Omnium
- Recticel
- Rochebobois
- Sanofi
- Seché Environnement
- Smurfit Kappa
- SPIE
- Suez
- Tarkett
- Teleperformance
- Thermador
- Total
- Verimatrix
- Vilmorin
- Voltalia
- Worldline

## | Focus sur la gestion de la crise sanitaire dans les EHPAD

Considérant ce secteur comme une réponse à un enjeu clé du développement durable, à savoir le vieillissement de la population, Meeschaert AM a entamé un dialogue avec les entreprises de ce secteur depuis plusieurs années. Les axes du dialogue étaient tournés vers la qualité des soins, l'éthique des pratiques mais aussi la gestion des ressources humaines. Aujourd'hui, dans le contexte de la crise sanitaire du coronavirus, et à la demande des porteurs, Meeschaert AM a réalisé une étude sur la manière dont les sociétés gestionnaires d'EHPAD ont géré la crise par rapport à leurs parties prenantes. L'étude a été réalisée en juin 2020.

- Contexte de l'étude

Les personnes âgées d'au moins 65 ans en France représentent près de 20 %<sup>1</sup> de la population. En effet, face au vieillissement de la population, la demande d'établissements résidentiels et hospitalisés pour les personnes âgées croît et le secteur privé apporte des solutions.

En France, la réglementation impose à chaque établissement de prévoir un « Plan bleu », en cas de crise sanitaire. Cet outil d'organisation interne élaboré sous la responsabilité du directeur d'établissement doit détailler les modalités d'organisation et les mesures à déployer dans l'établissement en cas de crise sanitaire ou climatique. Le « Plan bleu » a été déclenché par le gouvernement français le 6 mars 2020.

En Europe, entre 60 % et 90 % des lits existants sont installés dans des établissements publics ou associatifs. Le reste du marché est fragmenté entre plusieurs acteurs privés tels que Korian et Orpea.

Au 8 juin 2020, selon Santé Publique France<sup>2</sup>, le nombre de cas confirmés de résidents dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) en France est de 34 031 depuis le 1<sup>er</sup> mars. **La France compte 13 927 décès de résidents**<sup>3</sup> (décès en hôpital et en établissement), soit 48 % des décès recensés. 16 351 cas sont confirmés au sein du personnel soignant des EHPA.

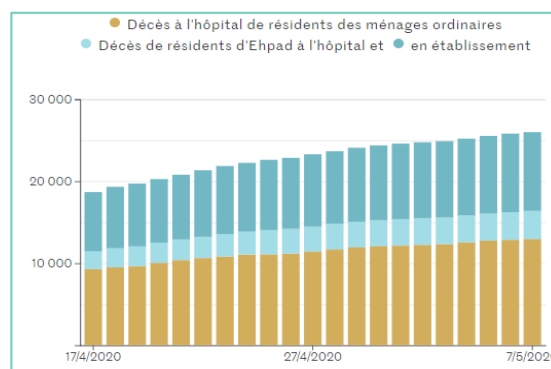


Figure 1 - décès comptabilisés par Santé Publique France (source : Santé Publique France sur LeMonde.fr)

La crise sanitaire liée au coronavirus révèle des tensions sanitaires et sociales dans un secteur historiquement controversé.

- Quel plan attendre des acteurs privés ?

- Niveau groupe :
  - Garantir la mise en place du plan bleu dans chaque établissement
  - Mettre à disposition tous les équipements et le matériel nécessaire pour faire face à la crise
  - Protéger et accompagner les salariés (dialogue social, équipement de protection)
  - Communiquer de manière transparente et fréquente sur la gestion de la crise
- Niveau des établissements :
  - Protéger les résidents
  - Accompagner / informer les familles
  - Remonter les informations au niveau groupe

<sup>1</sup> Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303333?sommaire=3353488#:~:text=Pr%C3%A9sentation,%2C8%20%E2%20deux%20ans%20auparavant.>)

<sup>2</sup> Point épidémiologique Covid-19 – situation du 9 juin 2020, publié par Santé Publique France

<sup>3</sup> La France compte près de 685 000 lits en EHPAD (600 000 gérés par des établissements publics et 85 000 privés)

- Comment Korian et Orpea gèrent-ils cette crise ?

	Korian	Orpea
Activation du Plan Bleu	Oui	Oui
Date d'activation de la gestion de crise	25/02	21/01 <sup>4</sup>
Date du confinement en chambre (interdiction des visites pour les familles)	6/03	NC
Date de l'obligation systématique du port du masque	25/03	NC
Date de décision de dépistage généralisé	13/04	NC
Nombre de décès recensés (France)	716 sur 23 000 lits (fin mai) soit 3,1 %	553 sur 28 000 lits <sup>5</sup> soit 2,0 %
Nombre de décès recensés (Monde) <sup>6</sup>	2 000 sur 83 500 lits soit 2,4 %	1 830 sur 8 3000 lits <sup>7</sup> soit 2,2 %
Proportion des établissements touchés par le Covid-19	40 % des établissements français (fin mai)	33 %

*Sources : documentation d'entreprise, Le Figaro, Bryan Garnier, bfmtv.com.*

#### – Étude de cas Korian

Le niveau de communication est relativement transparent et fréquent. Le nombre de décès avec dépistage et sans dépistage en France sont publiés, tout comme le taux de dépistage du réseau (dernière publication le 29/05/20).

Le niveau d'exposition au risque est élevé car 50 % du réseau d'établissements se situe dans la région du Grand-Est et de l'Île de France.

➔ 40 % des 308 établissements en France ont été touchés par le virus.

Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embauche de 3 700 personnes pour faire face aux remplacements du personnel en arrêt maladie (environ 15 % des effectifs)</li> <li>- Dialogue social :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Dialogue social fréquent</i> : tenue de deux réunions hebdomadaire avec les élus représentants du personnel pour suivre le pilotage de cette gestion de crise</li> <li>- <i>Critique des syndicats</i> : « manque de réaction » de la direction de l'entreprise pour mettre à disposition du « matériel de protection en nombre suffisant »</li> <li>- Les organisations syndicales ont demandé que la prime de 1 000 euros promise fin avril par la direction soit versée à tous les personnels sans distinction et portée à 1 500 euros. Une revendication acceptée par la Direction qui a relevé la prime à 1 500 euros et à destination de tous ses salariés des EHPAD, quelle que soit la zone. Son versement est prévu début juillet<sup>8</sup>.</li> </ul> </li> </ul>
Conditions de travail, Sécurité des résidents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution et tenue d'un stock d'équipement de protection de 30 jours afin de distribuer les équipements aux établissements.</li> <li>- Fin avril, 50 % du réseau avait été testé au Covid-19, objectif 100 % le 6 mai, mais le 26 mai 96 % du réseau était testé</li> </ul>

<sup>4</sup> [https://www.newcontact.eu/secure/media/com\\_newcap/files/files/ORPEA\\_FY2019-FR-VF.pdf](https://www.newcontact.eu/secure/media/com_newcap/files/files/ORPEA_FY2019-FR-VF.pdf)

<sup>5</sup> <https://www.lefigaro.fr/societes/orpea-plaide-pour-renforcer-la-medicalisation-des-ehpad-20200605>

<sup>6</sup> Bryan Garnier, information mail du 05/06/2020 *Maisons de retraite - Contacts sociétés - Korian toujours privilégiée*

<sup>7</sup> <https://www.lefigaro.fr/societes/orpea-plaide-pour-renforcer-la-medicalisation-des-ehpad-20200605>

<sup>8</sup> <https://www.bfmtv.com/economie/korian-ce-geant-francais-des-ehpad-qui-accumule-les-critiques-pour-sa-gestion-de-la-crise-sanitaire-1920615.html>

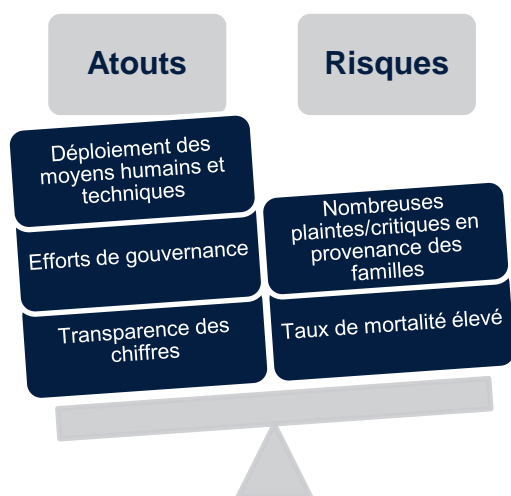
Gouvernance <sup>9</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrait de la proposition de versement des dividendes (54 millions d'euros)</li> <li>- Réduction du salaire de Sophie Boissard de 25 % de sa rémunération variable perçue au titre de 2019 et sa rémunération fixe 2020, pour alimenter un fonds d'un million d'euros qui financera « <i>des recherches thérapeutiques dédiées au grand âge et des actions de solidarité envers les femmes.</i> »</li> <li>- Réduction de 25 % de la rémunération fixe perçue par le Président du Conseil pour l'exercice 2020</li> <li>- Réduction de 25 % sur l'enveloppe globale des jetons de présence pour l'exercice 2020</li> </ul>
Niveau de controverses	- Controverse de niveau 2 relative aux remontées médiatiques dans l'établissement de Mougins. (Source : Sustainalytics)

### Plan d'action pour gérer la crise à long terme

Mise en place d'un plan d'adaptation en cours du réseau dans la perspective d'un fonctionnement durable en environnement Covid-19<sup>10</sup> :

1. Protéger : Maintien dans la durée des mesures barrières du plan Vigilance Epidémie, même en l'absence de risque épidémique identifié.
2. Dépister : Lancement de campagnes de dépistage massives dans les établissements, auprès des résidents et patients, comme des salariés.
3. Isoler : Recours à des mesures de sectorisation dans les établissements ou de mise en quarantaine à domicile à chaque nouveau cas détecté.
4. Rapprocher : Mise en place de protocoles permettant la reprise des visites des familles et proches dans tous les établissements, dans des conditions de sécurité sanitaire.

### Synthèse de l'analyse de l'étude de cas Korian



#### — Étude de cas Orpea

Orpea a ouvert sa cellule de crise dès janvier car ses établissements en Chine ont été concernés très tôt par la propagation de l'épidémie.

- 0,5 % de cas testés positifs (au 1er avril 2020), mais pas de transparence sur la part des 80 000 résidents testés<sup>11</sup>.

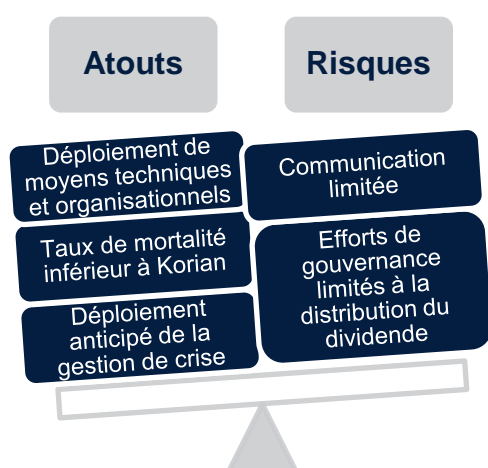
<sup>9</sup> <https://www.bfmtv.com/economie/korian-ce-geant-francais-des-ehpad-qui-accumule-les-critiques-pour-sa-gestion-de-la-crise-sanitaire-1920615.html> et Lettre conseil Proxinvest 2020

<sup>10</sup> ([https://www.korian.com/sites/default/files/documents/29.04.2020%20Chiffre%20d%27affaires%20T1%202020\\_FR\\_Diffusion\\_0.pdf](https://www.korian.com/sites/default/files/documents/29.04.2020%20Chiffre%20d%27affaires%20T1%202020_FR_Diffusion_0.pdf))

- Selon la société, le nombre de décès est comparable à celui de la même période et inférieur à celui de 2018 ou 2017 lors des fortes épidémies de grippe.
- 1,5 % du personnel est testé positif ou suspecté de Covid-19.

Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour remercier les salariés, une prime de reconnaissance leur sera versée d'ici fin juin, dont le montant et les modalités varieront en fonction des pays et des difficultés rencontrées. Pas de transparence à ce stade.</li> <li>- Mise en place d'une cellule de soutien psychologique du groupe à destination des salariés dans le monde entier</li> <li>- Mise en place de plans de polyvalence qui permettent à des personnels des établissements de remplacer ceux qui seraient absents dans la mesure de leurs compétences (plan de continuité de l'activité sur tous les établissements)</li> <li>- Du personnel du siège s'est porté volontaire pour servir des repas en établissement</li> </ul>
Conditions de travail, sécurité des résidents et Gestion des stocks <sup>12</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réapprovisionnement dès janvier des stocks d'équipements de protection individuelle (EPI) et gestion, en temps réel. Orpea remercie notamment le groupe Air France d'avoir très rapidement mis à sa disposition des espaces dédiés dans ses avions. La compagnie aérienne française a contribué grandement à mettre en place une logistique efficace, répondant à l'objectif du groupe d'acheminer au plus vite des équipements provenant de Chine. ORPEA a ainsi pu répondre aux besoins de ses établissements français et optimiser le redéploiement vers ses sites européens</li> <li>- Adaptation permanente des protocoles d'hygiène, et formations dédiées à l'ensemble des collaborateurs avec une équipe de plus de 40 médecins et infirmiers spécialisés en hygiène hospitalière</li> </ul>
Gouvernance <sup>13</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de distribution de dividende<sup>14</sup></li> <li>- Suspension temporaire des objectifs financiers 2020</li> <li>- Pas de réduction de la rémunération des dirigeants</li> <li>- Mise en place d'un comité scientifique dédié à la connaissance de ce nouveau virus et à une veille scientifique quotidienne sur son évolution</li> </ul>
Niveau de controverses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Controverse de niveau 2 : plusieurs plaintes répertoriées en Espagne en avril 2020 (Source Sustainalytics)</li> </ul>

### Synthèse de l'étude de cas Orpea



<sup>11</sup> <https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/ehpad-sur-80000-residents-nous-comptabilisons-environ-05-de-cas-testes-positifs-au-covid-19-dit-le-patron-dorpea-1190916>

<sup>12</sup> [https://www.orpea-corp.com/images/orpeafinance/pdf/Communiqués/FR/2020/ORPEA\\_CA\\_T1\\_2020\\_FR\\_fc2ef.pdf](https://www.orpea-corp.com/images/orpeafinance/pdf/Communiqués/FR/2020/ORPEA_CA_T1_2020_FR_fc2ef.pdf)

<sup>13</sup> [https://www.orpea-corp.com/images/orpeafinance/pdf/Communiqués/FR/2020/ORPEA\\_CA\\_T1\\_2020\\_FR\\_fc2ef.pdf](https://www.orpea-corp.com/images/orpeafinance/pdf/Communiqués/FR/2020/ORPEA_CA_T1_2020_FR_fc2ef.pdf)

<sup>14</sup> [https://www.orpea-groupe.com/sites/default/files/orpeadividende\\_avril2020-fr.pdf](https://www.orpea-groupe.com/sites/default/files/orpeadividende_avril2020-fr.pdf)

- Quels leviers d'action pour un investisseur responsable ?

- a. Vote aux assemblées générales

Meeschaert AM a utilisé ses droits de vote aux assemblées générales de Korian et Orpea. Meeschaert AM a soutenu les résolutions des conseils d'administration des deux sociétés qui ont proposé d'annuler le versement du dividende au titre de l'année 2019.

Par ailleurs, chez Korian, Meeschaert AM a soutenu les résolutions proposant :

- de réduire de 25 % la rémunération variable de Sophie Boissard au titre de 2019 et sa rémunération fixe au titre de 2020 ;
- de réduire de 25 % la rémunération fixe perçue par le Président du conseil ;
- de réduire de 25 % l'enveloppe globale de la rémunération des administrateurs non exécutifs pour l'exercice 2020.

- b. Engagement actionnarial

Meeschaert AM entend entretenir le dialogue actionnarial avec ces deux sociétés. Conscient que cette crise a soulevé des enjeux sociaux et éthiques, il sera essentiel d'obtenir des éclairages sur la gestion de la crise, ses enseignements et les bonnes pratiques qui en découlent.

Voici la liste des questions posées aux entreprises :

#### Korian

- Prévoyez-vous d'augmenter les salaires des collaborateurs durablement ?
- Quel est le ratio actuel du nombre d'employés en établissement / nombre de résidents ? Quelle évolution du ratio prévoyez-vous d'ici 1 an, 3 ans, 5 ans ?
- Comment intégrez-vous les efforts réalisés pour vos collaborateurs aux sous-traitants qui travaillent en établissement ?
- Quels enseignements avez-vous tiré de cette crise ?
- Mesurez-vous l'impact généré par le versement des rémunérations abandonnées par Sophie Boissard dans le fonds qui finance « *des recherches thérapeutiques dédiées au grand âge et des actions de solidarité envers les femmes* » ?

#### Orpea

- Quelle proportion des collaborateurs a-t-elle été concernée par le versement de la prime ? À quel périmètre cette proportion correspond-elle ?
- Prévoyez-vous d'augmenter les salaires des collaborateurs durablement ? Sur quel périmètre le cas échéant ?
- Quel est le nombre d'employés en établissement / nombre de résidents ? Quelle évolution du ratio prévoyez-vous d'ici 1 an, 3 ans, 5 ans ?
- Comment intégrez-vous les efforts réalisés pour vos collaborateurs aux sous-traitants qui travaillent en établissement ?
- Quels enseignements avez-vous tiré de cette crise ?

- Avancées du dialogue actionnarial

Au cours du second semestre 2020, les analystes ISR de Meeschaert AM ont rencontré les dirigeants de Korian, permettant ainsi d'obtenir des éléments de réponse aux questions posées.

- *Augmentation des salaires* : Korian a fait le choix de porter à 1 500 euros la prime pour tous les salariés<sup>15</sup>. Toutefois, la société estime que le mécanisme de cette prime est risqué car il est fréquent que les collaborateurs se mettent en arrêt après son versement. Pour pallier ce risque de fuite des talents, Korian réfléchit à la revalorisation des salaires en partenariat avec ses instances représentatives du personnel.

<sup>15</sup> La loi a imposé une prime de 1 500 euros pour les soignants et 1 000 euros pour les non-soignants

- *Ratio nombre d'employés en établissement / nombre de résidents* : le ratio collaborateurs/résidents est de 0,7 actuellement, l'objectif est d'atteindre 1,1 d'ici 10 ans.
- *Leçons tirées de la crise* : Korian estime avoir fait l'objet de malveillance et d'acharnement de la part de la presse. Du point de vue réputationnel, le groupe a renforcé ses ressources humaines en embauchant Jean-Marc Plantade en tant que Directeur des Relations Presse. L'objectif de ce recrutement est de médiatiser Korian sous un angle différent et de rappeler les actions que le groupe déploie pour atténuer les critiques estimées souvent comme non-fondées, notamment de rappeler les avantages aux salariés, le travail avec les syndicats. Du point de vue de la gestion de crise, plusieurs cellules de crises ont été ouvertes, dont 50 personnes pour gérer les stocks des équipements de protection individuelle (EPI) et une cellule de 20 personnes chargée du recrutement.

Le 12 octobre 2020, la société déclare que 94 % de son réseau d'établissements ne compte aucun cas de Covid-19 ni chez les résidents ni parmi le personnel. Une cinquantaine d'établissements sur les 900 du groupe ont recensé au moins une personne diagnostiquée positive, représentant moins de 300 personnes dont la vaste majorité est asymptomatique. Cet élément constitue une différence majeure par rapport à la première vague du printemps. Korian affirme rester extrêmement mobilisé et vigilant dans le contexte sanitaire actuel.

Des informations complémentaires concernant Orpea ont été identifiées en octobre 2020 :

- des stocks d'EPI suffisants à l'échelle de chaque établissement et des stocks renforcés au niveau de chaque BU STOCKS,
- près de 100 000 tests réalisés depuis début juin (résidents, patients et salariés)
- lorsqu'un cas suspect ou avéré est identifié dans l'établissement, des mesures très temporaires (quelques jours) ont été mises en place le temps de dépister l'ensemble de l'établissement, d'identifier les cas positifs et de définir le zoning de l'établissement.
- Trois niveaux de procédures ont été établis en fonction d'indicateurs épidémiques, locaux et des réponses graduelles par établissement ont été apportées :
  1. Coro 1 : Établissement situé dans un département classé en niveau faible vis-à-vis de la circulation du virus, sans cas suspect ou avéré dans l'établissement, alors des mesures barrières générales ont été déployées.
  2. Coro 2 : Établissement situé dans une zone épidémique où le virus circule activement, sans cas suspect ou avéré dans l'établissement. Des mesures supplémentaires sont mises en place telles que des tests PCR hebdomadaires sur environ un tiers des salariés, l'adaptation de la fréquence des visites et leur organisation en extérieur, la limitation des intervenants extérieurs (sans les supprimer), et la sectorisation de la restauration et l'enrichissement de l'alimentation.
  3. Coro 3 : Établissement comportant au moins un cas confirmé de Covid-19 parmi les résidents, les salariés ou les intervenants externes, alors une communication est réalisée aux parties prenantes (autorités de tutelle et locales, familles), un report temporaire des entrées est organisé le temps du dépistage massif des résidents/salariés et une gestion de la situation sanitaire sur l'établissement (zoning).

Une rencontre avec des représentants de la société est prévue en janvier 2021.

### **Conclusion de l'étude sur la gestion de la crise sanitaire dans les EHPAD :**

En conclusion de cette étude, Meeschaert AM estime qu'en tant qu'investisseur responsable, il est nécessaire de soutenir ce secteur, dont l'activité représente une solution pour la société, malgré les difficultés liées à cette crise. Il est par ailleurs essentiel de maintenir un échange constructif avec elles, afin d'exprimer les attentes de Meeschaert AM tout en étant à l'écoute des réponses apportées.



## Engagements collaboratifs

### (dépôts de résolutions et autres coalitions d'investisseurs) : un moyen de faire entendre la voix des investisseurs

#### Coordination du dépôt de la 1<sup>ère</sup> résolution climatique à l'assemblée générale de Total

Conscient de l'urgence climatique, Meeschaert AM a étudié en 2020 les stratégies climatiques du secteur pétrolier. Cette étude révèle la nécessité de limiter le réchauffement climatique à +1.5 °C d'ici la fin du siècle, induisant la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, et donc l'arrêt de l'exploration et l'exploitation de toute nouvelles réserves d'hydrocarbures.

Toutes les sociétés du secteur ont fait l'objet d'une analyse détaillée de leur stratégie climat selon la grille suivante<sup>16</sup> :

Rubrique	Critères analysés
Engagements annoncés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Objectif de neutralité carbone ?</li><li>• Périmètre (géographique, activités couvertes, actifs/participations), horizon temporel</li><li>• Objectif de réduction des émissions en valeur absolue/intensité carbone</li><li>• Caractère contraignant : s'agit-il d'objectifs, d'ambitions, ou d'engagements généraux?</li><li>• Positionnement de l'entreprise sur le scope 3</li></ul>
Scénario de référence	<ul style="list-style-type: none"><li>• Quel scénario de référence utilisé dans la définition d'un plan stratégique ? Est-il compatible avec l'Accord de Paris</li></ul>
Plan d'action mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Place du gaz naturel dans la transition énergétique</li><li>• Place des solutions de capture et stockage du carbone et de compensation carbone</li><li>• Développement des énergies renouvelables (capacités installées ; capex alloués; objectifs)</li></ul>
Gouvernance des risques climatiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle du Comité exécutif</li><li>• Objectif de réduction des émissions de CO2 dans la rémunération des dirigeants</li><li>• Rôle du Conseil d'administration : revue de la stratégie</li><li>• Lobbying climatique exercé</li></ul>
Risques physiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comment sont évalués les risques physiques et monitorés par l'entreprise ?</li><li>• Intégration des risques physiques dans le système de gestion des risques</li><li>• Pertes financières évaluées par l'entreprise liées aux risques physiques</li></ul>
Engagement actionnarial	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle de l'engagement actionnarial</li></ul>

L'étude a démontré que Total, dont 80 % du bilan carbone provient de l'impact de ses produits, manquait d'objectifs clairs sur un plan de réduction en absolu des gaz à effet de serre et de transparence sur l'impact de ses ambitions sur son modèle économique. Ses dépenses d'investissement sont encore majoritairement orientées vers les énergies fossiles. Étant donné la durée de vie d'un gisement ainsi que la durée nécessaire à la phase d'exploration et de développement en amont de la production, Total est responsable d'un ajout de production d'énergie fossile au système énergétique mondial sur une période de 30 à 50 ans. Meeschaert AM a fait le constat que l'insuffisance des engagements pris par le groupe pétrolier constituait un risque à la fois pour l'entreprise et pour ses actionnaires.

Meeschaert AM est allée plus loin en menant une action d'engagement auprès de Total lors de son Assemblée générale 2020, coordonnant 11 actionnaires autour du dépôt de la **première résolution climatique en France**. Le groupement d'investisseurs s'est montré ainsi soucieux du risque de dépréciation des actifs (« stranded assets ») de Total, dont la valorisation et le modèle économique dépendent fortement des réserves d'énergie fossile dont elle gère l'exploitation.

<sup>16</sup> Source : Meeschaert AM

« Meeschaert AM a donc demandé à Total de préciser un plan d'action à moyen et long termes assorti d'étapes intermédiaires, ainsi que les moyens déployés pour réduire en valeur absolue ses émissions de gaz à effet de serre. Ce plan doit également intégrer les émissions indirectes, dans la mesure où l'utilisation des produits vendus représente 85 % des émissions de gaz à effet de serre de Total. »

Au printemps 2020, le groupement d'actionnaires a estimé qu'il était essentiel que les annonces de Total s'accompagnent de la définition d'une stratégie claire et lisible, devant se traduire par un plan d'actions intégrant des objectifs intermédiaires chiffrés.

C'est après un dialogue continu avec la société que le groupement a décidé de déposer la première résolution climatique soumise au vote des actionnaires en France. Celle-ci invitait les actionnaires à modifier les statuts pour encourager la société à aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris en dévoilant un plan d'actions.

**La résolution a obtenu 16,8 % des suffrages exprimés**, malgré l'opposition du Conseil d'Administration et les recommandations négatives de certaines agences internationales de conseil en vote.

L'abstention s'est élevée à 11 %, envoyant un signal complémentaire à l'entreprise sur l'importance de définir un plan d'action stratégique climatique à la hauteur du défi.

Ce résultat est très satisfaisant d'autant plus significatif que l'état actuel du droit français a amené Meeschaert AM à passer par une proposition de modification des statuts.

Le dialogue entre la société et les investisseurs sur l'enjeu climatique se poursuit.

## Engagement au sein du réseau Shareholders for Change

En 2017, Meeschaert AM a participé au lancement d'un réseau d'engagement collaboratif, associant différents investisseurs européens : Shareholders for Change. Meeschaert AM fait partie des 7 membres fondateurs de cette initiative. Soucieux d'agrandir le réseau de manière raisonnée pour préserver la proactivité des membres, Shareholders for Change compte aujourd'hui 11 investisseurs représentant 28 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Depuis sa création, le réseau a organisé des participations conjointes à certaines assemblées générales européennes, des co-signatures de lettres et des rencontres avec des entreprises. Il s'agit ainsi de profiter de l'expertise nationale d'investisseurs français, espagnols, italiens, allemands et autrichiens, britanniques et suisses sur des enjeux spécifiques d'entreprises dont le siège social se situe dans leur pays.

Voici la répartition des thématiques abordées par les différentes actions d'engagement du réseau Shareholders for Change<sup>17</sup> :



Le rapport d'engagement 2020 du réseau Shareholders for Change est disponible à l'adresse suivante : <https://www.shareholdersforchange.eu/wp-content/uploads/2020/12/SfC-ENGAGEMENT-Report2020-Def.pdf>.

<sup>17</sup> Site internet de Shareholders for Change : <https://www.shareholdersforchange.eu/sfc-launches-its-engagement-report-2020/>

Au sein du réseau Shareholders for Change, Meeschaert AM a été proactif par :

- Le suivi de l'engagement auprès d'Orange sur l'enjeu de la transparence fiscale dans le cadre du rapport « Bad connection » : malgré l'envoi de plusieurs lettres depuis la publication du rapport, la société n'a pas répondu aux questions posées sur ses filiales au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Irlande, à Singapour, au Panama et au Royaume-Uni, ni sur la publication d'un reporting des impôts payés pays par pays. Meeschaert AM étudiera la possibilité de poser des questions écrites lors de l'Assemblée générale 2021 ;
- La poursuite du dialogue avec H&M en 2019-2020 après la co-déposition d'une résolution à l'assemblée générale d'H&M de mai 2019 avec le partenaire de Meeschaert AM, Fondazione Finanza Etica, et l'envoi d'une lettre à la nouvelle Directrice Générale en janvier 2020. L'engagement portait sur la demande de transparence des critères de rémunération basés sur des éléments extra-financiers et spécifiquement sur le renforcement des engagements liés aux enjeux sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement qui doivent être pris en compte. Le dialogue avec l'entreprise a permis de mieux comprendre le travail engagé auprès de ses fournisseurs sur les conditions sociales des travailleurs. Aujourd'hui, H&M n'est plus investie dans les portefeuilles de Meeschaert AM ;
- La rédaction et la publication en mai 2019 du rapport sur la gestion des chaînes d'approvisionnement en métaux rares dans l'industrie de la transition énergétique. Ce rapport a pour ambition de dresser un état des lieux des pratiques des entreprises afin d'entamer un dialogue avec les sociétés mentionnées. Meeschaert AM est en charge du suivi du dialogue avec Peugeot. À ce stade, le constructeur automobile n'a pas répondu à la première sollicitation du réseau. Meeschaert AM le relancera en 2021 l'entreprise pour éclairer la position du groupe concernant sa politique d'approvisionnement en matière de métaux rares.

## | Les droits humains au cœur de l'engagement avec Teleperformance

### Contexte

Depuis plus d'un an, les investisseurs sont alertés par l'UNI sur les violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales remontées du terrain et ce dans plusieurs pays. En effet, près de 70 % des effectifs de Teleperformance se situent dans des pays émergents, en particulier les Philippines, la Colombie, l'Inde, le Brésil et le Mexique, où les réglementations en vigueur ne permettent pas de garantir les droits sociaux. Le groupe connaît depuis plusieurs années des controverses liées aux conditions du dialogue social et aux discriminations.

**La crise du Covid-19 n'a fait qu'aggraver les problèmes sociaux et les cas de violations des droits humains** au sein du groupe. En effet, en tant que n° 1 mondial des prestations de services externalisées et de conseil aux entreprises dédiés à la gestion de la relation client, notamment avec ses centres d'appels, les activités du groupe soulèvent des enjeux sociaux importants pour répondre aux exigences des clients.

Une plainte a ainsi été déposée par une coalition de syndicats, au point de contact français de l'OCDE, la toute première plainte déposée dans le contexte du Covid-19, pour mettre fin aux violations des droits des travailleurs. Elle dénonçait les conditions de travail et de vie insalubres, notamment le fait que des centaines de travailleurs aient dû dormir sur le sol dans les centres d'appels où ils travaillent pendant les périodes de confinements, sans distanciation sociale et respect des gestes barrières. La plainte dénonce également des représailles contre les travailleurs qui se sont syndiqués pour obtenir des protections personnelles de base ainsi que des licenciements de dirigeants syndicaux.

### Dialogue avec l'entreprise

- En 2020, l'équipe ISR de Meeschaert AM a rencontré l'entreprise à deux reprises. La première rencontre a eu lieu début janvier 2020, avant la crise sanitaire, et les échanges ont porté en particulier sur le plan de vigilance et les faiblesses remontées par UNI. En effet, malgré une revue en septembre 2019 du plan de vigilance par Teleperformance, celui-ci présentait toujours des faiblesses importantes ne permettant pas d'atténuer les risques

sociaux au sein de ses filiales. L'entreprise s'est montrée très peu réceptive aux axes d'amélioration méthodologiques que Meeschaert AM soulevait.

- En novembre 2020, l'équipe ISR a, à nouveau, rencontré l'entreprise, et les sujets abordés étaient axés sur l'organisation structurelle de la fonction Ressources Humaines, le processus en cours lié à l'alerte faite au point de contact français de l'OCDE, la gestion de la crise sanitaire par le groupe. Si les échanges se sont mieux déroulés, les réponses apportées nécessitent d'être approfondies et ne sont pas à la hauteur des enjeux auxquels l'entreprise fait face.

Le dialogue avec l'entreprise est toujours en cours et se poursuivra en 2021.

## | Prise de contrôle de Suez par Veolia : défendre les intérêts des actionnaires minoritaires

Meeschaert AM a répondu favorablement à l'engagement proposé par Proxinvest concernant l'enjeu de gouvernance soulevé par **Suez** en créant la **Fondation de droit néerlandais**.


Proxinvest a adressé, avec le soutien de Meeschaert AM, une lettre à P. Varin (Président du conseil de Suez), copie le directeur général de Suez et le secrétaire général de l'AMF afin de poser trois questions :

1. **Demander plus de transparence** sur la fondation créée et les droits préférentiels associés (droit de veto dans la cession de la branche eau), sur le mode de gouvernance de cette fondation (comment sont nommés les administrateurs, sont-ils révocables, la fondation peut-elle être dissoute ou mise en sommeil ?), et enfin sur l'information aux actionnaires car des informations supplémentaires ont été fournies aux journalistes des Echos par rapport à celles indiquées dans le communiqué de presse de Suez, ce qui constitue une information privilégiée car l'affaire a impacté le cours de Bourse.
2. Demander si la décision de créer cette fondation est bien **conforme à l'intérêt social** de Suez.
3. **Demander la convocation d'une assemblée générale** car les actionnaires n'ont pas été consultés sur cette évolution majeure de gouvernance. La création d'un comité ad-hoc au sein du conseil d'administration composé d'administrateurs indépendants n'étant pas suffisante selon Proxinvest.

Une question complémentaire a été posée sur le traitement égalitaire des actionnaires car bien qu'aujourd'hui l'offre porte uniquement sur les actions détenues par Engie, si elle est élargie aux actionnaires minoritaires, il est essentiel que les modalités de l'offre soient identiques.

Meeschaert AM a soutenu cette action d'engagement afin de défendre les droits des actionnaires minoritaires. En effet, conformément à la politique de vote de Meeschaert AM, elle estime qu'il est primordial de s'associer aux investisseurs de la Place pour traiter l'enjeu lié aux armes anti-OPA.

Meeschaert AM a par la suite dialogué avec chacune des deux sociétés, afin d'exprimer les intérêts que Meeschaert AM défend, à savoir ceux des actionnaires minoritaires responsables.



---

## Engagements auprès des sociétés petites et moyennes capitalisations :

---

### un moyen pour faire améliorer les pratiques

---

#### | La participation aux introductions en Bourse

Meeschaert AM accompagne chaque année, des entreprises dans leur introduction en Bourse, pour lesquelles l'équipe ISR participe aux entretiens préalables. C'est un moyen d'intégrer les enjeux de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) dès cette étape importante.

En 2020, Meeschaert AM a participé aux introductions en Bourse suivantes :

- Paulic Meunerie
- Energisme
- Ecomiam
- Alchimie

#### | L'obtention du Label Relance pour les fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France PME

En novembre 2020, les fonds MAM Entreprises Familiales et MAM France PME ont obtenu le Label Relance, porté par le Ministère de l'économie, des finances et de la relance, témoignant du soutien de Meeschaert AM auprès des petites et moyennes entreprises. L'obtention du Label reflète l'engagement de Meeschaert AM auprès des petites et moyennes capitalisations.

L'intégration de critères ESG et le dialogue avec les entreprises est un critère à part entière de la Charte du Label, témoignant de l'engagement de Meeschaert AM auprès de ces sociétés pour l'amélioration de leurs pratiques en matière de RSE.

Dès la fin de l'année 2020, les analystes ISR de Meeschaert AM ont entamé un dialogue avec certaines sociétés afin de compléter les informations d'ordre extra-financier collectées dans les documents des entreprises dans le but de constituer un reporting environnemental, social et sur la gouvernance en 2021.

# Politique de sortie de charbon : dialogue et engagement pour une transition durable

## Principes de la politique de sortie du charbon

Consciente de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique et de la responsabilité qu'elle porte en tant qu'investisseur, Meeschaert AM a annoncé son désinvestissement des entreprises impliquées dans l'exploitation de mines à charbon thermique.

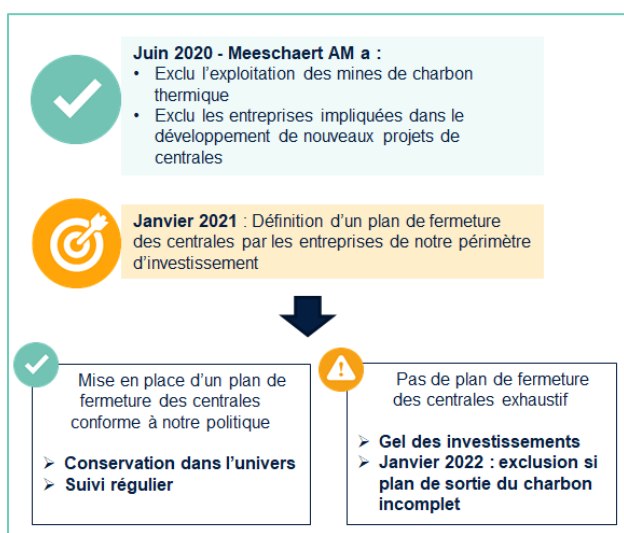
La politique de sortie du charbon de Meeschaert AM exclut toute entreprise exploitant des mines de charbon thermique<sup>18</sup>, les entreprises impliquées dans le développement de nouveaux projets de centrales à charbon<sup>19</sup>, ainsi que les producteurs d'électricité ayant un mix énergétique trop exposé au charbon et / ou n'ayant pas planifié leur sortie du charbon.

L'approche adoptée pour les producteurs d'électricité tient compte non seulement du niveau d'exposition de leur mix énergétique, mais aussi de la localisation des centrales à charbon qu'ils opèrent, de leur stratégie climatique et de leur plan de sortie du charbon, ainsi que de la compatibilité de celles-ci avec les recommandations du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C<sup>20</sup>.

## Le dialogue et l'engagement nécessaires pour accélérer la fermeture des centrales à charbon

Afin d'opérer une transition la plus juste possible, Meeschaert AM a renforcé le dialogue et l'engagement auprès des entreprises exploitant les centrales à charbon afin qu'elles anticipent et planifient la fermeture de leurs centrales d'ici janvier 2021, auquel cas Meeschaert AM suspendra tout nouvel investissement. Par ailleurs, Meeschaert AM pourra utiliser ses droits de vote lors des assemblées générales pour manifester son opposition à la stratégie des entreprises. Meeschaert AM veille à ce que les plans de sortie du charbon des entreprises prévoient la fermeture et non la cession des centrales à charbon, ainsi qu'un accompagnement des salariés et des communautés locales.

### Étapes de la mise en œuvre de la politique de Meeschaert AM



<sup>18</sup> N'étant pas destiné à des industries telles que l'aciérie où le charbon est difficilement substituable à l'heure actuelle.

<sup>19</sup> Source: Global Coal Exit List (Urgewald).

<sup>20</sup> Pour être en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris, les pays de l'OCDE et l'Union européenne devraient se passer de charbon d'ici 2030, et le reste des pays d'ici 2040.

## État des lieux du dialogue avec les entreprises impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon

Depuis 18 mois, l'équipe ISR rencontre les entreprises européennes impliquées dans la production d'électricité à partir de charbon afin de faire le point sur leur stratégie de sortie du charbon, leur stratégie climatique plus globalement, ainsi que leur gestion des enjeux sociaux et sociétaux associés.

Voici une synthèse des entretiens avec les entreprises que l'équipe ISR a rencontrées :

### Remarque

1. Toutes les entreprises ci-dessous ne sont pas systématiquement investies dans les portefeuilles de Meeschaert AM mais sont susceptibles de l'être, ce pourquoi Meeschaert AM dialogue avec un panel plus large d'entreprises que celles actuellement dans les portefeuilles.
2. Les plans de sortie du charbon sont analysés au sein d'une analyse plus globale des stratégies climatiques

Entreprises	Plan de sortie du charbon	Conclusions et prochaines étapes
Albioma	<p>Objectif fixé de supprimer le charbon des centrales thermiques à horizon 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le groupe communique sur les investissements prévus pour convertir les centrales thermiques utilisant encore partiellement du charbon</li> <li>- Ancrage territorial fort de l'entreprise dans les DOM TOM</li> <li>- Système de traçabilité de la biomasse qui se substitue au charbon</li> </ul>	<p>Plan en ligne avec la politique de Meeschaert AM</p> <p>&gt;Suivi de la conversion des centrales</p>
EDF	<p>Objectif de sortie du charbon avant 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les centrales opérées par EDF en France et au Royaume-Uni seront fermées avant 2026</li> <li>- Participations minoritaires en Chine : discussions à venir avec le gouvernement chinois ayant annoncé son ambition de neutralité carbone en 2060</li> <li>- Éléments fournis sur les engagements pour la gestion des impacts sociaux associés à la fermeture des centrales</li> </ul>	<p>Objectif en ligne avec la politique de Meeschaert AM</p> <p>&gt;Suivi des impacts sociaux et sociétaux des fermetures de centrales et suivi du désengagement du charbon en Chine</p>
EDP	<p>Objectif de sortie du charbon avant 2030</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En Espagne et au Portugal, sortie du charbon annoncée avec la fermeture de centrales et la conversion d'une centrale en centrale à gaz.</li> <li>- Au Portugal, la centrale qui ne produisait plus est désormais fermée et la conversion du site pour la production d'hydrogène vert est à l'étude</li> <li>- Réalisation de mesure d'impact de la fermeture des centrales à charbon</li> <li>- Sortie du charbon sur le marché brésilien avant 2030</li> </ul>	<p>Objectif en ligne avec la politique de Meeschaert AM</p> <p>&gt;Suivi des fermetures et des mesures compensatoires pour préserver l'emploi et le développement économique local</p>
Enel	<p>Objectif d'accélérer la sortie du charbon en 2027 (vs 2030)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 centrales encore en activité (soit ~10 % des capacités installées fin 2020). 7 seront fermées d'ici 2022 :</li> </ul>	<p>Objectif en ligne avec la politique de Meeschaert AM</p> <p>&gt;Suivi des fermetures et</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En Espagne en 2021</li> <li>- Au Chili, fermeture de 2 unités en 2020 et 2022 pour une sortie définitive du charbon, développement en parallèle des énergies renouvelables</li> <li>- En Italie, conversion d'une centrale en centrale à gaz validée par les autorités italiennes (fin du projet en 2025)</li> <li>- Au total, réduction de 74 % de la production d'électricité à partir de charbon (vs 2005)</li> </ul>	de la gestion des impacts sociaux
Engie	<p>Engie a communiqué fin 2020 sur un objectif de sortie du charbon incluant ses participations, sans avoir précisé son plan de sortie. Celui-ci devrait être annoncé début 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 % des capacités installées sur le charbon fin 2020.</li> <li>- Centrales encore en activité au Brésil (en cours de vente) et au Portugal (discussion en cours avec les autorités locales)</li> <li>- Participation minoritaire au Maroc</li> <li>- Eléments fournis sur la gestion des enjeux sociaux associés à la sortie du charbon</li> </ul>	<p>Vigilance sur les engagements qui restent encore à préciser, engagement renforcé en 2021</p> <p>&gt; Suivi des annonces début 2021, point de vigilance sur les décisions prises sur les modalités de sortie du charbon</p> <p>&gt; Décision de suspension des nouveaux investissements dans l'entreprise si les engagements d'Engie ne sont pas suffisants</p>
Iberdrola	<p>Plan de fermeture des deux dernières centrales à charbon du groupe en Espagne en 2021, suite à un long processus de discussion avec les autorités espagnoles</p> <p>Le groupe a présenté des éléments concrets pour le maintien de l'emploi des salariés et des engagements pour limiter l'impact socio-économique local des fermetures des centrales</p>	<p>Stratégie en ligne avec la politique de Meeschaert AM</p> <p>&gt; Suivi en 2021 de la fermeture des centrales</p>



## Exercice des droits d'actionnaire aux assemblées générales

### Organisation des votes dans le cadre du contexte sanitaire lié au Covid-19

En 2020, Meeschaert AM a participé aux assemblées générale entièrement à distance. En effet, le contexte sanitaire n'a pas permis aux entreprises d'organiser le rassemblement des actionnaires physiquement autour des assemblées générales. Meeschaert AM a donc participé en transmettant ses votes via la plateforme de vote en ligne via Broadridge<sup>21</sup>.

Cette année, les assemblées générales ont donc été organisées virtuellement par les entreprises. Meeschaert AM accueille favorablement les initiatives des entreprises permettant de maintenir un dialogue et des échanges entre les actionnaires et la société au moment de cet évènement annuel de gouvernance.

Par ailleurs, dans le cadre de sa démarche d'investisseur de long terme, Meeschaert AM a soutenu les résolutions des entreprises qui proposaient :

- *de couper leurs dividendes*. Plusieurs entreprises ont pris cette initiative, recommandée ou non par les autorités de tutelle. Les banques comme BNP Paribas, Crédit Agricole, mais aussi de sociétés comme Engie ou Bouygues ont renoncé au versement des dividendes au titre de 2019. D'autres ont réduit le montant du versement, comme Veolia, Generali, Plastic Omnium, Edenred, Legrand, Suez et Seb. Meeschaert AM a soutenu les propositions des conseils de ces entreprises.  
En revanche, Meeschaert AM a voté contre certaines distributions de dividendes, comme celles de Generali, où le conseil a proposé de verser la moitié du dividende tout en différant le versement de la seconde moitié. Meeschaert AM a également voté contre le versement des dividendes chez Allianz qui a proposé une augmentation de son dividende.
- *de réduire les rémunérations des dirigeants*. Par exemple, Meeschaert AM a soutenu la résolution proposant la réduction de 25 % de la rémunération du PDG versée en 2020, tout en reversant cette somme dans un fonds destiné à soutenir l'écosystème d'Edenred face à l'épidémie du Covid-19. De même, Meeschaert AM a soutenu la résolution de Saint Gobain proposant la renonciation par les dirigeants de 25 % de leur rémunération fixe pour 2020 et de 25% de leur rémunération variable au titre de 2019 pour la durée durant laquelle des salariés du groupe se trouvent en situation d'activité partielle suite à la crise sanitaire actuelle. Enfin des résolutions du même ordre chez Korian et Rubis ont également été soutenues.
- *de renoncer aux programmes de rachat d'actions*. Ce fut le cas de L'Oréal, où le conseil s'est engagé à renoncer à tout programme de rachat d'actions, qui s'était élevé en 2019 à 750 millions d'euros.

### Activité des droits de votes

- Statistiques de vote de l'année 2020

Les statistiques de 2020 se réfèrent à la politique de vote applicable en 2020. Celle-ci est disponible sur le site internet de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires<sup>22</sup>, ou sur demande auprès de [contact-isr@meeschaert.com](mailto:contact-isr@meeschaert.com).

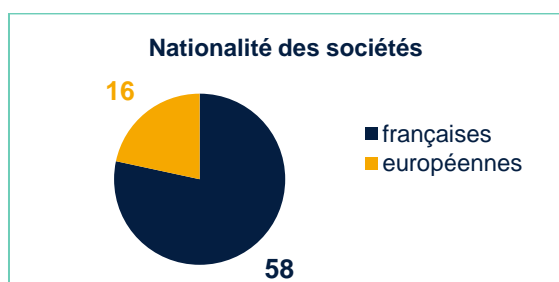
<sup>21</sup> A partir de décembre 2020, le processus de vote a évolué à la suite du changement de dépositaire (CACEIS), l'équipe de recherche utilise depuis lors la plateforme ISS pour transmettre ses votes.

<sup>22</sup> <https://institutionnels.asset-management.meeschaert.com/informations-reglementaires/>

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, Meeschaert AM a voté lors de 74 assemblées<sup>23</sup> (ordinaires, extraordinaires et mixtes), soit un total de 1 621 résolutions.

Compte tenu du contexte sanitaire de l'année, Meeschaert AM a voté par correspondance pour l'ensemble de ces assemblées générales.

Parmi les assemblées générales auxquelles Meeschaert AM a participé, 58 sociétés sont de nationalité française et 16 sont d'une nationalité européenne.

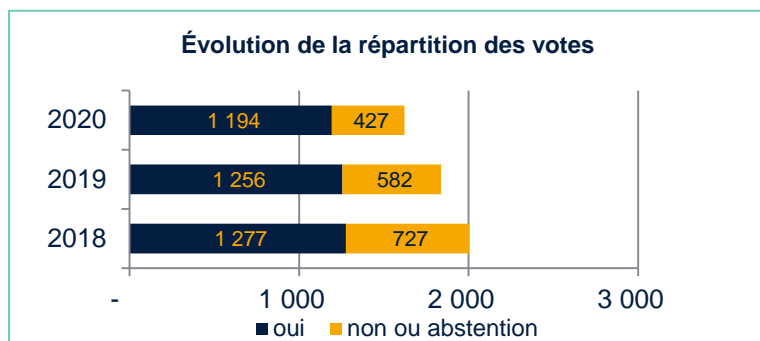


Sur cette même période, Meeschaert AM disposait de droits pour voter à 371 assemblées générales de sociétés. Parmi elles, Meeschaert AM a voté aux assemblées générales de 74 sociétés, soit l'intégralité du périmètre de vote déterminé, auquel Meeschaert AM a ajouté le vote aux assemblées générales de certaines sociétés identifiées comme « intégration positive ».

Parmi les 74 assemblées, pour 64 d'entre elles, Meeschaert AM a voté « non » à au moins une des résolutions.

Le nombre total de vote « oui » est de 1 194, soit 73,7 %.

Celui des « non » et des abstentions s'élève à 427, soit 26,3 % du total des résolutions.



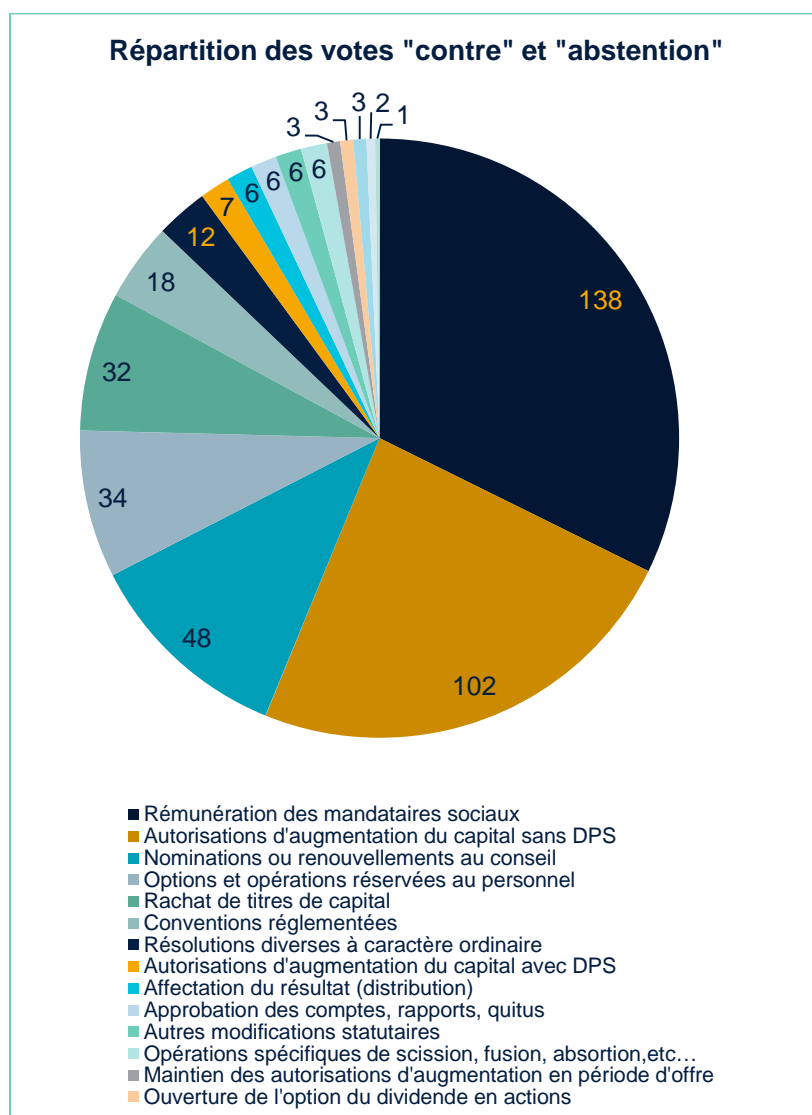
L'intégralité des résolutions votées est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Pour l'intégralité de ses Fonds Commun de Placement investis en actions, Meeschaert AM s'engage à voter sur le périmètre suivant :

- Les sociétés françaises représentant plus de 0,25 % de l'encours total des FCP,
- Et/ou membre du CAC 40, SBF 120 et de l'EuroStoxx 50,
- Et autres sociétés sélectionnées.

<sup>24</sup> <https://institutionnels.asset-management.meeschaert.com/informations-reglementaires/>

Ci-dessous la répartition des votes « contre » et « abstention » :



- **Recours à des services de conseil en vote (proxy voting)**

Meeschaert AM s'informe des recommandations sur le gouvernement d'entreprise de l'AFG et utilise les lettres-conseil de Proxinvest et d'ECGS, qui ont été choisis comme prestataires. Ces lettres-conseil permettent aux analystes de voter, en connaissant les enjeux implicites de chaque résolution soumise à l'ordre du jour des assemblées générales, en appliquant la politique de vote de Meeschaert AM.

- **Situation de conflits d'intérêts**

Tous les principes fixés dans la politique de vote ont été respectés au cours de l'année 2020. Les échanges avec les entreprises en portefeuille des fonds ne génèrent pas de conflit d'intérêts susceptibles d'affecter le libre exercice des droits de vote de Meeschaert AM et in fine l'intérêt du porteur.

- **Reporting de vote par fonds**

Un reporting de vote par fonds est disponible sur le site internet de Meeschaert AM, sur demande par e.mail.

Meeschaert Asset Management  
Conformité et Contrôle Permanent  
12 Rond-Point des Champs-Élysées  
75008 Paris  
France